

Conférence de presse du 9 octobre 2024

## **Les jeunes ont besoin de perspectives**

*Exposé de Leana Waber, vice-présidente de la commission des jeunes agriculteurs (le discours prononcé fait foi)*

En tant que jeune agronome, j'aspire à reprendre l'exploitation de mes parents. Dans ce contexte, je dois pouvoir planifier à long terme et avoir des partenaires fiables. Les exploitations agricoles génèrent quatre cinquièmes de leur revenu grâce à la vente de produits. Mais de nombreuses prestations en faveur de l'environnement, du bien-être animal, de la biodiversité ou de l'entretien du paysage ne sont pas rémunérées, nous les fournissons pour l'État et la société. Ce sont les paiements directs qui défraient ces prestations. La politique et les décisions prises dans ce cadre sont donc très importantes pour nous.

Nous sommes de jeunes gens motivés et sommes en principe impatients de commencer un parcours dans l'agriculture. Mais nous envisageons aussi l'avenir avec inquiétude. Non sans raison, comme vous l'avez entendu dans les exposés précédents. La situation sociale et économique de nombreuses exploitations agricoles n'est pas à envier. Les exigences pour toucher les paiements directs sont de plus en plus élevées, alors que la rémunération n'augmente pas. Cette situation n'est pas fair-play et nous ne pouvons l'accepter. Nos exploitations ne doivent pas vivre en autarcie : nous ne pouvons fournir des prestations supplémentaires que contre une indemnisation correspondante.

En reprenant une exploitation, nous nous endettons dans une large mesure. De plus, de nouveaux investissements doivent être réalisés en permanence afin d'assurer une gestion moderne. Il s'agit d'investissements que nous devons amortir sur une génération. Dans notre planification financière, nous ne tenons pas seulement compte des recettes potentielles issues de la vente de nos produits, mais aussi des paiements directs prévus par la politique agricole, à savoir la rémunération de nos prestations d'intérêt public. Or, et c'est là que le bât blesse, si les paiements directs diminuent, nous ne pouvons de notre côté pas simplement réduire nos prestations en conséquence. Sinon, nous perdrons tout soutien.

Sans jeunes professionnels disposant d'exploitation bien équipées et fonctionnant de manière durable sur le plan économique, la production alimentaire indigène disparaît. Pourtant, il s'agit d'une obligation qui doit être assumée par l'agriculture indigène en vertu de la Constitution fédérale. Moins nous produisons nous-mêmes, plus nous devons importer, ce qui aggrave notre empreinte écologique liée à la consommation.

Bilan : la réduction que prévoit désormais le Conseil fédéral n'est pas supportable pour la prochaine génération dans l'agriculture, elle est injuste et contraire à la loi. Premièrement, parce que les prestations commandées ne sont ainsi plus rémunérées de manière adéquate. Deuxièmement, parce que l'agriculture est probablement le seul secteur à recevoir le même montant depuis 30 ans et qu'il n'est donc pas responsable de l'excédent de dépenses. Et troisièmement, parce que les projets d'économies vont à l'encontre du mandat de la Confédération tel qu'il est défini dans la Constitution et dans la loi.